



**PROPOSE AUX INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS LIBÉRAUX,  
UNE GAMME D'ASSURANCE PARFAITEMENT  
ADAPTÉE À LEUR MÉTIER !**

**Donnez-vous  
de l'assurance  
en souscrivant  
nos  
contrats**

EN PARTENARIAT AVEC



# PERSONNALISEZ !

---

## L'ASSURANCE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

---



Responsabilité civile  
+ Protection juridique



Santé, Madelin  
Accident Travail  
volontaire



Prévoyance Madelin  
Indemnités journalières  
+ EXTENSION DE 67 À 70 ANS



Retraite complémentaire  
et Prêts  
**DÉPENDANCE**



Vos biens «pro»  
(Véhicule, locaux,  
trousse de secours...)

---

## L'ASSURANCE DE VOTRE VIE FAMILIALE

---



Moyens de transport  
(voiture, moto caravane,  
bateau)



Habitation et  
protection juridique



La santé de votre famille  
et la garantie des accidents  
de la vie



Assurances Prêts



Scolaire et Extra-scolaire

# ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE : UNE OBLIGATION LEGALE !

L'APEI et Tesson de Froment proposent aux infirmières et infirmiers libéraux une couverture d'assurance RCP parfaitement adaptée à leur métier avec un tarif préférentiel déductible dans les frais professionnels.

## Une association créée par le Sniil vous propose :

- Une gamme d'assurance a un tarif préférentiel adaptée à l'exercice libéral et à vos besoins !
- Une RC PRO incontournable pour répondre de tout dommage causé dans votre exercice professionnel !
- Une RC PRO vous garantissant des indemnités journalières en cas d'accident de travail !
- Votre PROTECTION JURIDIQUE PROFESSIONNELLE est inclus !

### Formule **ESSENTIEL**

Assurance Responsabilité Civile  
Protection Juridique  
Fonds de garantie inclus (LFSS2012)

**127** €  
TTC

### Formule **TOUT-EN-UN**

Assurance Responsabilité Civile  
Protection Juridique renforcée  
+  
Indemnité Journalière\*  
en cas d'accident du travail  
(120€ par jour pendant 90 jours  
à partir du 5<sup>ème</sup> jour)  
+  
Capital Décès  
+  
Véhicule de remplacement  
+  
Remplacement de la trousse  
professionnelle dans le véhicule  
(y compris T.L.A.)  
+  
Fonds de garantie inclus (LFSS2012)

**288** €  
TTC

\* Se cumule avec vos indemnités journalières de vos contrats privés



Dans sa volonté de proposer des services préférentiels aux infirmiers libéraux, le Syndicat National des Infirmières et des Infirmiers Libéraux a créé l'**APEI, Association de Promotion de L'Exercice Infirmier.**

L'APEI propose des services aux adhérents :

- Une gamme d'assurances à un tarif préférentiel adaptée à l'exercice libéral et à vos besoins.
- Des tarifs d'hôtel préférentiels

**Chaque adhérent APEI qui devient client actif de la BRED reçoit un virement de Bienvenue de 50€ sur son compte.**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél..... Mail .....

Je souhaite recevoir la documentation sur les assurances et les offres proposées par l'APEI.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement de 35€ à l'ordre de l'APEI.

**L'APEI VOUS REMERCIE DE VOTRE ADHÉSION**

*Votre cotisation est déductible fiscalement.*

**POUR SOUSCRIRE, RENVOYER CE BULLETIN À L'APEI :**

111 bis bd Ménilmontant 75011 Paris  
Apei75011@orange.fr



02 41 44 47 47  
cl@tessondefroment.fr